Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse

de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 15 (1969)

Heft: 2

Artikel: L'allocution de nouvel an du président de la Confédération

Autor: Bovey, René

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-848856

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

+GF+

Raccords
et
Robinetterie
en fonte malléable
+ GF +

Raccords
et
Robinetterie
en matière plastique
+ **GF** +

Machines à fileter et à tronçonner + **GF** +

Raccords à bague de serrage système SERTO, cuivre, aciers et inox

Vannes SAUNDERS

Lavabos - Fontaines ROMAY

PRODUITS SUISSES

GEORGES FISCHER

SOCIÉTÉ ANONYME

14, rue Froment - PARIS-11e Tél.: 700-37-42 à 37-44 Télex: 23922 Fischer Paris

l'allocution de nouvel an du Président de la Confédération

Voici les passages principaux de l'allocution radio-télévisée du président de la Confédération, M. Ludwig von Moos, à l'occasion du Nouvel An :

« Parfois, lorsque nous parviennent des nouvelles qui parlent de guerre, d'injustice et d'actes de violence, comme il y en a eu de nouveau l'an passé dans ce monde si vaste et pourtant si proche de nous, nous nous sentons accablés par un sentiment d'impuissance et nous comprenons bien l'émotion et l'indignation qui s'emparent de notre peuple. Chaque fois que nous le pouvons, nous ne devons pas hésiter à intervenir pour aider à prévenir l'injustice, à la supprimer et à la combattre de tout notre pouvoir. Que pouvons-nous faire pour sortir de cette impuissance ? Faut-il nous contenter de simples protestations verbales ? Notre force réside, en face des événements qui se déroulent au-delà de nos frontières, dans l'exemple que nous donnons d'un état attaché au droit et à l'ordre, qui ouvre sa porte et son cœur chaque fois qu'il peut prêter son aide. Le Conseil fédéral est disponible chaque fois qu'il peut contribuer à chercher et à trouver des solutions pacifiques. Il y a un an, dans un appel venant de milieux ecclésiastiques, on a suggéré de faire du 1er janvier le jour de la paix. Cette suggestion a été répétée cette année par le pape Paul VI. Nous l'approuvons parce que nous sommes conscients de la valeur inappréciable de la paix dans la justice et que nous souhaitons de tout cœur cette paix à tous les peuples.

En cet instant de recueillement et de gratitude, que nous accorde le jour de l'an, tournons aussi nos pensées vers les tâches que notre pays a dû accomplir au cours de l'année écoulée et vers celles qui lui incomberont encore dans le futur. Il n'en manque certes pas et les autorités s'emploient partout, aussi bien dans les cantons et les communes que sur le plan fédéral, à les prendre en main et à les mener à bonne fin. Heureusement, il ne s'agit plus guère aujourd'hui de répondre à la question de la Bible : « Que devons-nous manger, de quoi devons-nous vêtir ? ». Notre pays, dont l'avenir mérite toute notre confiance, doit suivre le progrès en matière d'éducation et de développement social et économique. Il doit remédier aux lacunes dont nous souffrons, ce qui exigera des efforts soutenus. La chance que nous apporte l'an nouveau, c'est de pouvoir rechercher, dans un esprit de bonne volonté, de compréhension mutuelle et de franche collaboration, les moyens de résoudre nos problèmes d'une manière conforme à nos intérêts et de pouvoir réaliser en commun ces solutions. En revanche, il serait contradictoire de nous élever contre l'injustice et la violence dans le monde entier et, en même temps, nous laisser aller, pour résoudre nos difficultés, à abandonner la voie et les exigences du droit et à violer les règles constitutionnelles. Si nos institutions sont insuffisantes pour l'avenir, la démocratie permet de les modifier et d'en faire des instruments plus efficaces. Le droit et la législation n'ont pas leur but en eux-mêmes. Ils n'existent pas simplement pour la forme ou dans l'intérêt de l'Etat. En définitive, ils doivent servir à accroître la dignité humaine, à satisfaire les aspirations légitimes de la personne, pour la famille et des autres communautés humaines et à contribuer à leur prospérité. Mais les institutions juridiques

et les actes des hommes doivent reposer sur la justice et la concorde. Pensons à cela, lorsque nous parlons par exemple de la pénétration étrangère. L'étranger a droit aussi à des égards et à un traitement humain, lui qui fait bénéficier de son avoir et de son travail notre économie et notre équipement collectif. Celui qui sert le mieux le bien commun dans sa sphère privée comme dans les affaires publiques, c'est celui qui ne fait pas passer en premier lieu ses propres intérêts ou ceux de son groupement, mais qui est prêt

à aider son prochain.

Au début de cette année, nous appelons la protection et la bénédiction du tout-puissant sur notre pays et sur notre peuple. J'appelle aussi de mes vœux la paix sur le monde et je souhaite voir la Suisse prospérer et se développer harmonieusement au milieu de la communauté des nations. Sans nous décourager, mais au contraire avec confiance et avec une énergie nouvelle, nous voulons faire notre possible pour remplir les tâches que l'avenir nous réserve, aussi bien dans nos familles que parmi la jeunesse, dans notre travail et nos affaires professionnelles comme dans les affaires publiques. »

Propos d'An Neuf par René Bovey

(C.P.S.) Quelles sont les surprises que nous réserve l'an qui vient de commencer ? Chacun s'interroge en ces premières heures de l'année, avec la nostalgie des occasions manquées mais la ferme volonté de les saisir au cours des douze prochains mois. L'homme posera peut-être le pied sur la lune en 1969, mais sa capacité d'illusion ne le quitte pas, et c'est somme toute fort rassurant...

Restons sur sol helvétique. Quelles sont les échéances qui nous attendent ? L'une d'elles

est des plus agréables pour les rentiers de l'AVS/AI, et pour ceux qui le deviendront en cours d'année : l'élévation d'un tiers de toutes les rentes servies par cette grande institution de solidarité nationale ; si l'on y ajoute les prestations supplémentaires versées par les cantons, on doit reconnaître que l'on s'approche fort de cette « sécurité sociale » tant prônée dans d'autres pays, mais qui pèse si lourdement sur leur économie nationale. La solution helvétique n'a peut-être pas autant de panache; elle est pragmatique et raisonnable. Surtout, elle met l'accent sur la solidarité entre les classes d'âge, les actifs payant pour ceux que les ans ou la maladie et l'infirmité ont mis hors course. Il y a là une application concrète d'une vieille tradition confédérale qui témoigne d'une santé civique certaine et qui permet de ne pas désespérer. Mais il faudra payer, et notamment acquitter des cotisations plus élevées. Qui n'y consentirait pas de bonne grâce dès l'instant que le plein emploi paraît assuré et que la stabilité économique se maintient ? Celle-ci n'est cependant pas une grâce d'Etat ou un don de la Providence. Elle présuppose le goût au travail, et au travail bien fait. La Suisse - ne l'oublions jamais - est « condamnée à l'excellence » pour sa production en tous domaines. C'est dans la mesure où nous pourrons continuer à offrir des produits et des services de qualité hors pair qu'on nous les achètera. Nulle contestation ne servirait à les imposer s'ils devenaient quelconques. Que les jeunes qui condamnent notre société de consommation s'en souviennent; sinon, qu'auraientils à consommer ?

La stabilité économique suisse n'est pas le seul fait des citoyens de ce pays. Ils ont fait appel au concours de centaines de milliers de travailleurs étrangers, heureux sans doute de trouver ici un gagne-pain, mais dont nous ne pouvons nous passer. Il s'agira d'en prendre conscience nettement quand viendra en votation populaire l'absurde initiative xénophobe contre l'excès de population étrangère. Elle est conçue en termes si peu nuancés que son acceptation équivaudrait à un hara-kiri. Mais il est des gens qui n'aiment rien tant que scier les branches sur lesquelles ils sont assis...

Certains étudiants se rangeraient-ils dans cette catégorie ? On pourrait le penser en considérant le référendum qu'ils viennent de lancer contre la loi fédérale d'aide aux universités, dont les modalités d'application viennent d'être publiées. Elle n'est certes pas parfaite, mais elle a le grand mérite de faire démarrer le système. Serait-elle écartée qu'on devrait repartir à zéro, et surtout qu'on perdrait un temps irremplaçable. On souhaiterait donc que cette jeunesse en colère - qui ne ressent pas encore la fuite des ans - fasse effort de réflexion et se convainque que les mœurs civiques de ce pays offrent tous les moyens légaux et démocratiques d'une évolution continue. Il est de l'âge des étudiants d'être piaffants, mais il est des ardeurs qu'il faut savoir modérer, et des paris auxquels il vaut mieux renoncer d'emblée. Propos de « croûlants », diront-ils. Certes, mais de « croûlants » qui paient, et qui souhaiteraient n'avoir pas à se fâcher.

L'année qui s'ouvre ne sera de toute façon pas de tout repos, pour personne. La Suisse est entrée à son tour dans « l'accélération de l'histoire ». Elle est plus sensible que naguère aux fluctuations de son environnement mondial. Elle sait que son ménage a besoin de quelques bons coups d'aération. Ce n'est pas une raison pour déchaîner des tempêtes, surtout pas dans des verres d'eau. Une ténacité tranquille vaut toujours mieux qu'une agitation factice et verbale. Bonne année quand même!

René Bovey.